

Les nominations au sein de l'église

Plusieurs curés partent également à la retraite.



L'abbé Sylvain Muller.

Comme chaque année, l'archevêque de Besançon, Mgr Jean-Luc Bouilleret, vient de communiquer les changements au sein du diocèse, qui interviendront à compter au 1er septembre.

Doyenné des Plateaux de Vesoul:

Le chanoine Pierre Jeannin, vicaire judiciaire et jusqu'à présent coopérateur à la paroisse Saint-Etienne de Besançon, est nommé modérateur de la charge pastorale de la paroisse du Pays Riolais et de la paroisse du Val de l'Ognon et de la Linotte, les deux équipes de coordination pastorale respectives recevant mission de participer à l'exercice de la charge pastorale. Il continuera d'assurer la charge de vicaire judiciaire et ses autres fonctions. L'abbé Sylvain Muller, jusqu'à présent au service des paroisses Notre-Dame de la Motte de Vesoul et Sainte-Anne Mailley-Vellefaux, est nommé coopérateur de ces mêmes paroisses.

Doyenné de Faverney-Jussey:

L'abbé Jean-Gabriel Damiba, Fidei Donum, est nommé, avec l'accord de l'archevêque de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) pour une année de découverte, coopérateur aux cinq paroisses du doyenné.

Doyenné de Lure:

L'abbé Pawel Nasiadek, Fidei Donum, est nommé, avec l'accord de l'évêque de Kalisz (Pologne), pour une année de dé-

couverte, coopérateur des paroisses de Melisey et du Pays de Champagney.

Doyenné de Luxeuil:

L'abbé Paul Phan, Fidei Donum, jusqu'à présent coopérateur aux paroisses de Notre-Dame de la Motte de Vesoul et de Sainte-Anne Mailley-Vellefaux est nommé, avec l'accord de l'évêque de Kontum (Vietnam), coopérateur aux paroisses de Luxeuil Est Saint-Colomban, de Luxeuil Ouest Sainte-Thérèse et de la Vallée du Breuchin. L'abbé Dominique Banet, modérateur de la charge pastorale de la paroisse du Pays Riolais et de la paroisse du Val de l'Ognon et de la Linotte, est autorisé à prendre sa retraite. Il demeure délégué diocésain pour l'unité des chrétiens et pour les relations avec le judaïsme. L'abbé Bernard Legain, au service des paroisses du Pays de Lure et de Melisey, va prendre sa retraite. L'abbé Pierre-Marie Marion, en congé pour maladie, continue de résider 2, place Robert-Pé-zard à Lods (Doubs). Bien que déchargé de ministère curial, le prêtre en retraite continue à vivre la mission et rend les services que lui permet sa santé et que pourront lui demander ceux qui exercent la charge pastorale. L'abbé Dominique Banet, modérateur de la charge pastorale de la paroisse du Pays Riolais et de la paroisse du Val de l'Ognon et de la Linotte et l'abbé Bernard Legain, au service des paroisses du Pays de Lure et de Melisey, vont quitter leurs fonctions.